

**MEURTHE & MOSELLE**  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**RECUEIL  
DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
DU DÉPARTEMENT**

**N° 11 - Novembre 2016  
Complément N° 2**

**Procès-verbal officiel  
des délibérations  
de la Session  
du 23 novembre 2016**



# PROCES-VERBAL OFFICIEL DES DELIBERATIONS

SESSION DU 23 NOVEMBRE 2016

**SEANCE DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016**

La séance du **MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016** est ouverte à 09 H 10, sous la Présidence de **M. Mathieu KLEIN**.

Tous les Membres de l'Assemblée sont présents, à l'exception de **Mme BALON Sylvie** et **M. DESSEIN Jean Pierre**, qui avaient donné respectivement délégation de vote à **M. ARIES Christian** et **Mme KRIER Catherine**.

**Allocution prononcée par Mathieu KLEIN, président du conseil départemental**

Mesdames et messieurs les Conseillers départementaux,  
Mesdames et messieurs,

Depuis notre dernière session :

Trois communes de notre Département ont élu un nouveau Maire :

- Monsieur Denis PICARD a été élu Maire de Velaine-en-Haye,
- Monsieur François XEMAY a été élu Maire de Tantonville
- et Monsieur Thierry MEURANT a été élu Maire de Blamont.

Je leur adresse à chacun mes vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Madame Anne-Mathilde COULOMB-CONSTANTINI, directrice de l'association des Maires de Meurthe-et-Moselle a été élevée au grade de chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Enfin, nous avons appris avec tristesse le décès de Dominique REPECAUD, directeur du Centre Culturel André Malraux, scène nationale de Vandœuvre-lès-Nancy. Acteur incontournable des politiques culturelles de Meurthe-et-Moselle, et bien au-delà, il avait à cœur de rendre l'art accessible à tous. Un hommage public lui sera rendu demain à 14 h 30 à la salle des fêtes de Vandœuvre-lès-Nancy.

Nous ouvrons cette session par le débat d'orientation budgétaire 2017, préalable à l'adoption du budget programmé à la session de décembre. Ce sera notre deuxième budget en un an. Je remercie vivement le vice-président Christian ARIES et l'ensemble des services départementaux pour le travail considérable mené pour répondre à cet impératif.

Cet exercice est d'autant plus délicat qu'il s'inscrit dans le contexte financier difficile que vous connaissez, reposant sur la convergence d'une triple contrainte : la hausse continue des dépenses sociales, dont les Allocations Individuelles de Solidarité qui représenteront, en 2017, 37% de nos dépenses de fonctionnement (contre 35% en 2016), la baisse de l'autonomie fiscale du Département depuis 2009 (passée de 41% à 21%), et la baisse de la dotation globale de fonctionnement, avec une perte de recette cette année de 11,5 millions d'euros.

En 2016, pour la première fois depuis la mise en place du RSA en 2008, le nombre de foyers bénéficiaires est en diminution (-2,7% en un an). Cette tendance, dont nous espérons qu'elle sera durable, constitue un infléchissement encourageant pour l'exercice 2017.

S'ajoutent cette année des incertitudes liées au projet de loi de finances, notamment les réductions prévues au titre de la dotation de compensation sur la réforme de la taxe professionnelle, incertitudes sur lesquelles j'ai alerté les parlementaires de Meurthe-et-Moselle.

Malgré ces difficultés, je vous proposerai de rester fidèles pour la cinquième année consécutive au choix de la stabilité fiscale et de ne pas augmenter les impôts, afin de contribuer à la préservation du pouvoir d'achat des Meurthe-et-Mosellans.

Pour atteindre cet objectif, il faudra encore renforcer la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, mobiliser l'emprunt, dans des proportions raisonnables, pour financer des investissements d'avenir concernant les collèges, les infrastructures routières et le numérique.

Face à cette triple contrainte, je vous propose de bâtir une triple confiance : confiance dans les territoires, confiance dans l'engagement citoyen, confiance dans la jeunesse.

Confiance dans les territoires, cela veut dire faire des choix clairs pour accompagner les changements importants qui vont concerner la Meurthe-et-Moselle en 2017, ceux qui découlent de la loi NOTRE et de la création de la métropole du Grand Nancy - nous y reviendrons lors de la session de décembre - comme ceux qui impactent les intercommunalités, nombreuses à changer de périmètre le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Confiance dans les territoires, c'est refuser que la ruralité, que nos communes, soient reléguées, c'est agir contre les fractures territoriales.

Le choix stratégique du Département de réaliser dès 2004, grâce à un investissement de 37 millions d'euros, une dorsale optique chargée d'alimenter le réseau hertzien et de connecter les grands sites professionnels, publics et privés, confirme aujourd'hui tout son intérêt. C'est un choix qui, en 2017, porte ses fruits comme nous avons pu le mesurer avec Laurent TROGRLIC en nous rendant le 24 octobre dernier à la scierie des frères CIOLLI à Beaumont où le raccordement au très haut débit leur permet de développer un grand projet industriel de transformation de bois dur, avec 30 emplois directs à la clé dans une commune de 60 habitants.

Je veux également redire aux salariés de Kayser à Longuyon notre mobilisation à leurs côtés, où Monique POPLINEAU et Serge DE CARLI seront cet après-midi pour faire un point sur le devenir de l'entreprise. Là aussi, nous sommes dans un territoire où il faut mobiliser toutes nos énergies.

Dès 2017, en nous engageant avec le Conseil Régional Grand Est pour le déploiement en une seule phase de la fibre optique accessible à tous les Meurthe-et-Mosellans. Grâce à cet engagement conjoint de 7 départements dont la Meurthe-et-Moselle et de la Région, nous obtenons des conditions financières de négociation avec les opérateurs beaucoup plus favorables, des délais de mise en

œuvre raccourcis et un coût à la prise maitrisé pour les intercommunalités. 250 €uros maximum par prise en Meurthe-et-Moselle alors que ce sont 400 €uros qui sont annoncés en Moselle. Nous avons fait le bon choix technologique en 2004 et nous faisons le bon choix juridique cette année en acceptant la main tendue du Président de Région.

Il faut également souligner la concrétisation d'une délibération adoptée lors de la session du 23 juin dernier en faveur de la résorption des zones blanches de téléphonie mobile. A Villette, dans le Longuyonnais, ce lundi avec André CORZANI, Sylvie BALON ainsi que deux élus du canton, Monique POPLINEAU et Serge DE CARLI, nous avons officialisé les prochains travaux d'installation d'un relais de téléphonie mobile. J'avais d'ailleurs eu l'occasion de rappeler au Président de la République lors de son déplacement à Nancy le 10 novembre, l'obsolescence de la définition de zone blanche, et notre souhait de compléter la liste restreinte des 13 communes concernées en Meurthe-et-Moselle. 38 communes supplémentaires feront d'ailleurs l'objet d'une campagne de mesures en décembre 2016. On ne peut pas parler de reconquête républicaine si on ne leur donne pas les outils de leur développement : haut débit, fibre optique, téléphonie mobile...

La confiance dans les territoires, c'est aussi notre capacité à assumer de nouvelles compétences pour promouvoir une Meurthe-et-Moselle plus équilibrée. En prenant la délégation d'aide à la pierre, nous choisissons d'agir directement au plus près des territoires en faveur de la réhabilitation des centres bourgs, de la transition écologique, de l'adaptation des logements au vieillissement et de la lutte contre toutes les formes de précarité.

Par ses engagements et l'action volontariste de la vice-présidente Valérie BEAUSERT-LEICK, je vous proposerai à la prochaine session d'accompagner l'investissement du Préfet de Meurthe-et-Moselle, Philippe MAHE, pour faire émerger les premiers contrats de ruralité dans notre Département. Plusieurs y travaillent déjà. C'est le cas du Lunévillois mais aussi du pays de Briey, du Tulois et du Val de Lorraine.

Confiance dans les territoires et confiance dans l'engagement des Meurthe-et-Mosellans qui gardent précieusement la boussole de la solidarité dans des temps parfois tourmentés.

Avec Agnès MARCHAND, et l'ensemble de l'exécutif départemental, nous avons porté la candidature de la Meurthe-et-Moselle pour accueillir un centre d'accueil et d'orientation pour 40 mineurs non accompagnés, après l'évacuation des bidonvilles de la lande de Calais. Je tiens à saluer, Madame la DGA Solidarités, votre engagement et celui de vos services de l'ASE et tout particulièrement du Service d'Accueil des Mineurs Isolés (SAMI), ainsi que ceux du REMM pour être à la hauteur de cette belle et grande mission de la protection de l'enfance. Nous y reviendrons plus largement lors des questions d'actualité dans un instant.

En écho, je veux souligner l'exceptionnel engagement des jeunes Meurthe-et-Mosellans qui font du service civique un outil plébiscité par près de 3000 d'entre eux depuis sa création en 2011 et place le Département au deuxième rang des

territoires engagés après Paris en France. Je l'ai dit le 10 novembre à la cité scolaire Chopin, le service civique est une arme de dissuasion anti-populisme parce qu'il s'appuie sur une éthique de la responsabilité et de l'engagement au service de l'intérêt général, parce qu'il est le trait d'union entre le temps consacré à un projet collectif et le temps consacré à choisir sa voie. Cela permet de rappeler le rôle essentiel de la jeunesse, alors qu'avec Martin HIRSCH, nous avons signé un protocole de préfiguration de l'antenne Grand Est de l'Institut de l'Engagement, qui sera soutenu par la Région Grand Est, la Métropole du Grand Nancy et la Ville de Nancy.

Cela s'inscrit dans le droit fil du succès des assises départementales de l'éducation, du sport, de la culture et de la citoyenneté pilotées par Antony CAPS, Nicole CREUSOT et Jean-Pierre MINELLA et dont nous traduirons pour ce qui concerne le Conseil départemental les conclusions à l'occasion du vote du budget dans quelques semaines.

Confiance en la jeunesse, c'est parier sur demain. C'est la confiance en l'avenir en faisant le pari du dialogue et de l'écoute.

2017 va marquer une nouvelle étape du Plan Collèges Nouvelles Générations avec la livraison des 3 premiers collèges neufs du Département : Louis Marin à Custines, Jean Lamour à Nancy et Pierre Brossolette à Réhon. Pour poursuivre l'effort d'investissement, nous mobiliserons près de 35 millions d'euros en 2017.

Associer les citoyens aux décisions qui les concernent, construire des projets de façon concertée, par le dialogue, la confrontation d'idées. C'est aussi de cette manière que l'action publique change pour être plus participative. C'est le sens de la concertation que j'ai voulu mettre en œuvre, animée avec beaucoup d'engagement par Véronique BILLOT, autour du projet du futur collège du Plateau de Haye. Je tiens à remercier à la fois l'appui précieux et remarqué de la Commission nationale du débat public à travers la garante du débat, Isabelle JARRY, l'inspecteur d'académie, Jean-Luc STRUGARECK et l'ensemble des familles, élèves, enseignants, personnels, acteurs locaux et élus départementaux bien sûr, qui ont consacré leur énergie à porter haut l'ambition pour la réussite des jeunes du Plateau de Haye et d'ailleurs. Je tiens tout particulièrement à saluer le dialogue sérieux et sincère qui s'est noué et se poursuit avec les Maires de Nancy, Laurent HENART, Maxéville, Christophe CHOSEROT et Laxou, Laurent GARCIA, ainsi que le Président du Grand Nancy, André ROSSINOT. Nous aurons l'occasion d'y revenir tout à l'heure.

Confiance en l'avenir, c'est faire le pari que la reconquête républicaine des territoires passe aussi par le dépassement de certains clivages, c'est-à-dire une confiance plus forte en nous-mêmes, mes chers collègues, en notre capacité à travailler ensemble. Appuyée sur une majorité plurielle, du Front de Gauche, des socialistes, des écologistes et du centre, je crois tout autant à sa solidité, elle qui a prouvé depuis près de 20 ans qu'elle transcendait les unions et désunions nationales, qu'à la nécessité de permettre à chaque territoire de Meurthe-et-Moselle d'être représenté au sein de l'exécutif départemental. Nous étions tout prêt d'ailleurs de franchir ce pas aujourd'hui, mais, je vous le dis, Monsieur le

président du groupe de la droite et du centre, vous ne pouvez pas le lundi me remettre un courrier qui dit « *j'accepte avec plaisir de devenir délégué territorial du Lunévillois* » et le mardi vous féliciter par médias interposés d'avoir fait plier le Président et réussi « à vous payer » la première vice-présidente. Vouloir faire un coup politique alors que c'était une occasion unique de faire progresser la démocratie, c'est profondément regrettable. Je ne peux pas imaginer un seul instant que votre seul objectif était de vous en prendre à Valérie BEAUSERT-LEICK dont l'engagement est sans faille pour les projets du Lunévillois. Pas une de nos voix ne vous a manqué pour battre l'extrême-droite. Si vous persistez sur la voie de la remise en cause personnelle, cela vous regarde : la première vice-présidente a toute ma confiance comme celle de toute la majorité et notre porte restera ouverte à la discussion à condition de discuter dans le respect de la diversité des opinions – c'est acquis – et dans la loyauté, ce qui semble encore à acquérir.

Confiance en l'avenir, enfin, c'est porter haut l'exigence d'un service public de qualité. C'est croire dans les femmes et les hommes qui servent le service public. Les Meurthe-et-Mosellans ont besoin de l'engagement des fonctionnaires territoriaux. Je veux ici les remercier vivement pour leurs capacités à répondre aux défis du service public, de son adaptation. Je tiens également à saluer tout particulièrement le travail mené avec détermination par la vice-présidente Michèle PILOT. Le projet que nous portons pour les 2921 agents a mis la justice sociale au cœur de nos préoccupations et vise à proposer, à moyens constants, aux 800 agents ayant les salaires les plus modestes, une forte participation de l'employeur pour une complémentaire santé, comme nous confortons la prévoyance à des tarifs très avantageux pour tous les agents. En consacrant toujours en 2017 près de 1% de la masse salariale à l'action sociale, familiale, culturelle et sportive en direction des agents, c'est-à-dire près de 1,3 millions d'euros, nous gardons le cap et je souhaite que le dialogue se poursuive avec les agents attachés à l'AP2M dont le travail de proximité pourra se poursuivre parallèlement aux prestations du CNAS.

Je vous remercie de votre attention.

[...]



**RAPPORT N° 1 - DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017**

M. ARIES, rapporteur  
Le conseil départemental,  
Vu le Rapport N° 1 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

Conformément à l'article L 3312-1 du code général des collectivités territoriales, le Débat d'Orientation Budgétaire est organisé dans un délai de deux mois qui précède le vote du budget primitif :

- prend acte du rapport présenté à l'assemblée départementale et des débats portant sur les orientations budgétaires de la collectivité, en prévision du vote du budget primitif pour 2017 qui sera présenté au cours de la session du 12 décembre 2016.

---ooOoo---

La séance est levée à 12H54.

La séance reprendra le **MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016 à 14H30.**

LE PRESIDENT,

Mathieu KLEIN

# PROCES-VERBAL OFFICIEL DES DELIBERATIONS

**SESSION DU 23 NOVEMBRE 2016**

**Séance du mercredi 23 novembre après-midi**

**SEANCE DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016**

La séance du **MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016** est ouverte à 14 H 35, sous la Présidence de M. Mathieu KLEIN.

Tous les Membres de l'Assemblée sont présents, à l'exception de Mme BALON Sylvie, MM. BINSINGER Luc, BLANCHOT Patrick, DE CARLI Serge, DESSEIN Jean Pierre, Mme MARCHAL-TARNUS Corinne, MM. PENSALFINI Eric, PIZELLE Stéphane et Mme POPLINEAU Monique, qui avaient donné respectivement délégation de vote à M. ARIES Christian, Mme LEMAIRE-ASSFELD Sabine, M. MARCHAL Michel, Mmes LUPO Rosemary, KRIER Catherine, FALQUE Rose-Marie, MAYEUX Sophie, ALTERMATT Maryse et M. SCHNEIDER Pascal.

**RAPPORT N° 2 - ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGES POUR 2017**

M. ARIES, rapporteur  
Le conseil départemental,  
Vu le Rapport N° 2 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- prend acte de la liste des nouveaux engagements pluriannuels envisagés pour 2017.

**RAPPORT N° 3 - INFORMATION A L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE EN MATIERE DE DETTE CONFORMEMENT A LA DELEGATION ACCORDEE AU PRESIDENT POUR CONTRACTER LES PRODUITS NECESSAIRES AUX BESOINS DE FINANCEMENT DE LA COLLECTIVITE**

M. ARIES, rapporteur  
Le conseil départemental,  
Vu le Rapport N° 3 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- prend acte des opérations de gestion active de la dette et de gestion de trésorerie effectuées de janvier à octobre 2016, conformément à la délégation donnée à son Président,

- prend acte des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et des perspectives pour le projet de budget 2017, conformément aux dispositions du décret n°2016-841 du 24 juin 2016,

- et prend acte du fait que la situation bancaire internationale et le bilan global de la dette départementale ont également fait l'objet d'une présentation par notre conseil en gestion de dette auprès de l'ensemble des élus départementaux lors de cette présente session.

**RAPPORT N° 4 - RAPPORT EGALITE FEMMES-HOMMES.**

Mme PILOT, rapporteur  
Le conseil départemental,  
Vu le Rapport N° 4 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- prend acte du rapport égalité Femmes-Hommes communiqué en amont du vote du budget primitif,

- et confirme les principes et axes de travail suivants :

1- un pilotage du plan structurant pour parvenir à l'égalité au sein des ressources humaines,

- 2- une politique RH intégrée,
- 3- une meilleure conciliation entre la sphère personnelle et la sphère professionnelle,
- 4- une stratégie favorable à une gestion de carrière équitable entre les femmes et les hommes.

#### **RAPPORT N° 5 - BILAN SOCIAL 2015**

Mme PILOT, rapporteur  
Le conseil départemental,  
Vu le Rapport N° 5 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- prend acte du bilan social 2015.

#### **RAPPORT N° 6 - RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE - PERSPECTIVE EN MATIERE DE TRANSITION ECOLOGIQUE**

Mme NORMAND, rapporteur  
Le conseil départemental,  
Vu le Rapport N° 6 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- prend acte du rapport développement durable 2015,
- approuve les orientations en matière de transition écologique fixées dans le rapport.

Les orientations en matière de transition écologique sont approuvées à l'unanimité.

#### **RAPPORT N° 7 - BUDGET 2016 : REGULARISATION DE L'ACTIF DEPARTEMENTAL DU BUDGET PRINCIPAL**

M. ARIES, rapporteur  
Le conseil départemental,  
Vu le Rapport N° 7 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- décide de procéder aux inscriptions d'ordre budgétaire telles que présentées dans le présent rapport relatives :

- aux transformations d'avances remboursables en subvention conformément au rapport n° 92 de la commission permanente du 5 septembre 2016,
- à l'admission en non-valeur pour 65 000 € des titres émis à l'encontre des entreprises en liquidation judiciaire,
- à l'acceptation de donations au musée du château des Lumières de Lunéville conformément au rapport n° 36 de la commission permanente du 4 juillet 2016 pour un montant de 3 739,20€.

- décide de sortir du patrimoine départemental les éléments présentés dans ce rapport,
- et décide le transfert de l'élément de patrimoine REP 01 2017 2005 RAMPE DIRAT2413ZR05 du budget principal vers le budget annexe du parc

Lors du vote correspondant, les élus du groupe de l'Union de la Droite et du Centre déclarent s'abstenir.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

### **RAPPORT N° 8 - BUDGET 2016 : DECISION MODIFICATIVE N° 2**

M. ARIES, rapporteur  
Le conseil départemental,  
Vu le Rapport N° 8 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- décide de :

- \* procéder aux inscriptions des crédits budgétaires tels que présentés dans ce rapport,
  - \* de réaliser la reprise de provisions pour risques et charges de fonctionnement courant à hauteur de 354 000 €,
  - \* de constituer la provision inscrite en DM2 2016 de 270 000 € pour les risques et charges de fonctionnement de l'année 2016,
- de verser au budget annexe du RDHD, une subvention d'investissement d'un montant maximum de 4 570 000 € au titre de 2016 et hors reports de crédits 2015 sur 2016 (pour rappel 3 904 000 €),
- de verser au budget annexe du REMM une subvention d'investissement d'un montant maximum de 87 200 €,
- conformément aux dispositions de l'article 50 et la loi du 2 mars 1982, les ouvertures budgétaires décidées au cours de cette session se répartissent entre les différents chapitres budgétaires comme indiqué dans le présent rapport et sont reprises dans les éditions légales jointes.

Cette délibération est adoptée à la majorité :

- 28 voix POUR
- 18 voix CONTRE (groupe de l'Union de la Droite et du Centre).

### **RAPPORT N° 9 - PARTENARIAT 2016-2020 ENTRE POLE EMPLOI ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

M. SCHNEIDER, rapporteur  
Le conseil départemental,  
Vu le Rapport N° 9 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

décide :

- d'approuver le présent rapport ;
- d'autoriser son Président, à signer en son nom :
  - la convention cadre de partenariat entre le conseil départemental et Pôle emploi pour la période du 19 novembre 2016 au 31 décembre 2020 ;
  - l'avenant à la « convention entre Pôle emploi et le conseil départemental, d'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi rencontrant des freins sociaux et professionnels » ;
  - la convention de coopération pour l'organisation de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA demandeurs d'emploi.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **RAPPORT N° 10 - MOBILISATION DU FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE) INCLUSION EN MEURTHE-ET-MOSELLE**

M. SCHNEIDER, rapporteur  
Le conseil départemental,  
Vu le Rapport N° 10 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- autorise son président à signer l'accord-cadre FSE inclusion 2017 - 2020 entre le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, l'association de gestion interPLIE AGIL, et les trois maisons de l'emploi porteuses des PLIE en Meurthe-et-Moselle ;
- donne délégation à la commission permanente du conseil départemental pour valider les avenants au contrat de partenariat pour la période 2017-2020 ;
- et décide de verser à l'association AGIL, en tant qu'organisme intermédiaire de gestion de la subvention globale sur la durée de l'accord-cadre 2017 – 2020, à hauteur d'un montant maximum de 100 000 € par an, sous réserve de la poursuite de l'engagement financier des intercommunalités composant les trois PLIE existants portés par les maisons de l'emploi, à compter du 01/01/2019, en lien avec l'échéance des actuels protocoles d'accord territoriaux des PLIE (31/12/2018).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **RAPPORT N° 11 - ADHESION A L'ASSOCIATION AGIL - ORGANISME INTERMEDIAIRE DE GESTION DU FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE) EN MEURTHE-ET-MOSELLE DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION 2017-2020**

M. SCHNEIDER, rapporteur  
Le conseil départemental,  
Vu le Rapport N° 11 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- décide d'adhérer à l'association AGIL, organisme intermédiaire de gestion du FSE inclusion en Meurthe-et-Moselle,
- s'engage à participer aux instances de gouvernance de l'AGIL par le biais de son président ou de son représentant,
- valide un montant de participation à hauteur de 100 000 € à AGIL en tant qu'organisme intermédiaire de gestion de la subvention globale, en 2016,
- valide le principe de la participation du département à l'organisme intermédiaire de gestion du FSE inclusion en Meurthe-et-Moselle sur la durée de l'accord-cadre 2017 – 2020 à hauteur maximum de 100 000 € par an, sous réserve de la poursuite de l'engagement financier des intercommunalités composant les trois PLIE existants portés par les maisons de l'emploi, à compter du 01/01/2019, en lien avec l'échéance des actuels protocoles d'accord territoriaux des PLIE (31/12/2018),
- accepte de flécher 50 000 € du montant de la participation 2016 à AGIL pour prendre en charge les activités d'instruction et de contrôle des dossiers FSE portés par AGIL et qui font l'objet de la mobilisation des crédits d'assistance technique du FSE (DIRECCTE - Etat),
- et donne délégation à la Commission Permanente du conseil départemental pour attribuer le montant de la participation annuelle à l'organisme intermédiaire de gestion du FSE inclusion pour la période 2017-2020.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **RAPPORT N° 12 - PROTOCOLE DE PREFIGURATION DES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA METROPOLE DU GRAND NANCY**

M. HABLLOT, rapporteur  
Le conseil départemental,  
Vu le Rapport N° 12 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- prend acte du retrait de ce rapport.

#### **RAPPORT N° 13 - TABLEAU DES EFFECTIFS PERMANENTS DU REMM POUR L'ANNEE 2016**

Mme MARCHAND, rapporteur  
Le conseil départemental,  
Vu le Rapport N° 13 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- approuve le tableau des effectifs permanents du REMM pour l'année 2016.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 14 - RAPPORT DE LA MISSION D'INFORMATION ET D'EVALUATION RELATIVE AU PROJET DE LA CITE DES PAYSAGES A SION**

Mme NORMAND, rapporteur  
Le conseil départemental,  
Vu le Rapport N° 14 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- prend acte du rapport conclusif de la mission d'information et d'évaluation relative au projet de la "Cité des paysages",

- et décide de la clôture de la mission,

La décision relative à la clôture de la mission est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT N° 15 - COMPTE-RENDU RELATIF A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE DELEGUEE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.3221-10-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

M. ARIES, rapporteur  
Le conseil départemental,  
Vu le Rapport N° 15 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- prend acte de ce que son Président a, en vertu de la délégation de pouvoirs qui lui a été donnée par délibération adoptée lors de la réunion plénière du 29 avril 2015, défendu les intérêts du Département de Meurthe-et-Moselle dans le cadre de :

- 20 affaires enregistrées au Tribunal Administratif de NANCY sous les n° 1602524-1, 1602617-1, 1602622-3, 1602604-1, 1602611-1, 1602660-1, 1601689-1, 1601705-2, 1602697-1, 1602718-1, 1602717-1, 1602601-9, 1602769-1, 1602811-7, 1602819-1, 1602835-1, 1602830-1, 1602817-1, 1602658-1 et 1602896-1,

- prend acte, par ailleurs, de ce que son Président, en vertu de la délégation susvisée, s'est constitué partie civile, au nom et pour le compte du Département de Meurthe-et-Moselle, dans une affaire appelée par devant le Tribunal Correctionnel de NANCY pour obtenir réparation du préjudice subi,

- prend acte, également, que deux requêtes ont été enregistrées à la Cour administrative d'Appel de NANCY sous le n° 16NC01561 et à la Cour d'Appel sous le n° 16/01836,

- et en dernier lieu, prend acte de ce que, sur la période allant du 18 août au 11 octobre 2016, 28 affaires ont été jugées, parmi lesquelles 8 ont reçu une issue favorable.



**RAPPORT N° 16 - CREATIONS, TRANSFORMATIONS DE POSTES.**

Mme PILOT, rapporteur  
Le conseil départemental,  
Vu le Rapport N° 16 soumis à son examen.  
Après en avoir délibéré,

- autorise les transformations des postes suivants :

**1-1. DIRECTION GENERALE  
Groupe Politique**

	<b>Ancienne situation</b>	<b>Nouvelle situation</b>
N° poste	908	
Quotité du poste	21h	<b>17h30</b>
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe, adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe, Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe, adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	
Fonction	Agent gestion adm Aff générales	
Direction / Service	DG Groupe PS	
Lieu d'affectation et RA	Centre administratif départemental	
Date d'effet envisagée	30/11/2016	<b>01/12/2016</b>

**1-2. DGA SOLIDARITES  
Protection Maternelle et Infantile  
Modification du grade des postes de puéricultrices territoriales suite à une modification législative**

	<b>Situation</b>	
Postes	2524-2306-2305-2370	
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Puéricultrice de classe normale, Puéricultrice de classe supérieure.	<b>Puéricultrice de classe normale, Puéricultrice de classe supérieure, Puéricultrice hors classe</b>
IB	449-736	<b>449-772</b>
Direction / Service	Directions Territoriales	
Date d'effet envisagée	30/11/2016	<b>01/12/2016</b> <b>A calibrer au départ des agents aux deux premiers grades</b>

### 1-3. DGA RESSOURCES

#### Direction des Systèmes d'Informations

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1531	
Quotité du poste	100%	
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe- Technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	<b>Ingénieur, ingénieur principal</b>
IB	357-683	<b>379-966</b>
Fonction	Gestionnaire de base de données	Administrateur de base de données
Direction / Service	DSI Systèmes	
Lieu d'affectation et RA	Centre administratif départemental	
Date d'effet envisagée	30/11/2016	<b>01/12/2016</b>

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste	1534	
Quotité du poste	100%	
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe- Technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	<b>Ingénieur, ingénieur principal</b>
IB	357-683	<b>379-966</b>
Fonction	Technicien systèmes	<b>Chef de projet Systèmes</b>
Direction / Service	DSI Systèmes	
Lieu d'affectation et RA	Centre administratif départemental	
Date d'effet envisagée	30/11/2016	<b>01/12/2016</b>
	<b>Clôture</b>	

N° poste	1533	
Quotité du poste	100%	
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe- Technicien, technicien principal de 2ème classe, technicien principal de 1ère classe	
Fonction	Technicien systèmes	
Direction / Service	DSI Systèmes	
Lieu d'affectation et RA	Centre administratif départemental	
Date d'effet envisagée	30/11/2016	

**1.4 DGA TERRITOIRES**  
**Direction de l'Education**  
**Archives Départementales**

	<b>Ancienne situation</b>	<b>Nouvelle situation</b>
N° poste	1016	
Quotité du poste	100%	
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Adjoint du patrimoine de 2 <sup>ème</sup> classe, adjoint du patrimoine de 1 <sup>ère</sup> classe, adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe, adjoint du patrimoine principal de 1 <sup>ère</sup> classe	<b>Adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe, adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe, adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe</b>
IB	<b>340-543</b>	
Fonction	Agent gestion fin budg compta	
Direction / Service	DITER Adj Culture Archives	
Lieu d'affectation et RA	ARCHIVES DÉPARTEMENTALES	
Date d'effet envisagée	30/11/2016	<b>01/12/2016</b>

**1.5 DT NANCY COURONNE**

**1.5.1 Direction de la Solidarité**

**Enfance Famille – lutte contre les exclusions**

	<b>Ancienne situation</b> <b>Poste de Compensation de</b> <b>Temps Partiel</b>	<b>Nouvelle situation</b> <b>Poste Permanent</b>
N° poste	2005	
Quotité du poste	100%	
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Rédacteur, rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe, rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe, adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe, adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe, adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe
IB	357-683	340-543
Fonction	Secrétaire territ de mission	Secrétaire territ de mission
Direction / Service	DT NancyC SOL EF LE PE 2	DT NancyC SOL EF LE PE 2
Lieu d'affectation et RA	DT NANCYC ANTENNE OUEST	DT NANCYC ANTENNE OUEST
Date d'effet envisagée	30/11/2016	01/12/2016

### Economie Solidaire et Insertion

	Ancienne situation	Nouvelle situation
N° poste		2510
Quotité du poste		100%
Cadre d'Emploi/Grades du poste	Adjoint administratif de 2ème classe, adjoint administratif de 1ère classe, Adjoint administratif principal de 2ème classe, adjoint administratif principal de 1ère classe	Rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur principal de 1ère classe
IB	340-543	357-683
Fonction	Agent territorial insertion	Assistante administrative
Direction / Service	DT NancyC Economie Solidaire et Insertion	
Lieu d'affectation et RA	MDD DT NANCY ET COURONNE	
Date d'effet envisagée	30/11/2016	01/12/2016

*Tous les postes permanents seront ouverts aux non titulaires en cas de défaut de candidatures statutaires.*

--oo0oo--

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

---ooOoo---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée et la session est close à 16H35.

La prochaine session du Conseil Départemental aura lieu le **LUNDI 12 DECEMBRE 2016** à 10H00.

LE PRESIDENT

Mathieu KLEIN

**Le Recueil intégral des délibérations est consultable à l'accueil du Conseil**

**Département de Meurthe-et-Moselle**

**48, Esplanade Jacques Baudot**

**54000 - NANCY**